



Moselle



TRESOR
MOSELLE

Metz le 29 août 2006

LICENCIEMENTS en vue à la Trésorerie Générale

Ca se passe également dans nos murs !

Convoquées le 8 septembre à un entretien préalable en vue d'un licenciement, les femmes de ménage de la TG ont au dessus de leurs têtes une véritable « épée de Damoclès ». Face à l'incertitude d'avoir encore un emploi demain et l'inquiétude qu'elle nourrit, elles sont aujourd'hui profondément affectées.

Pour assurer au mieux la défense de leurs intérêts, elles ont pris contact avec Sud Trésor, son union syndicale départementale Solidaires et la CGT Trésor.

HISTORIQUE :

*Le 26 avril 2006, une procédure de liquidation judiciaire était ouverte par jugement de la Chambre commerciale du Tribunal de Grande Instance de Metz à l'encontre de la société **SYSTEM NET** titulaire depuis le 1^{er} septembre 2005 du marché de nettoyage de la Trésorerie Générale de la Moselle. Depuis lors, les huit femmes de ménage travaillant en Trésorerie Générale n'ont connu que l'incertitude et un sentiment continu d'injustice.*

La plupart de ces employées travaillent depuis de nombreuses années sur le chantier de la Trésorerie Générale. Ces femmes de ménage ont donc largement fait leurs preuves malgré la succession et la multiplication des contrats de nettoyage passés entre leurs employeurs successifs et la Trésorerie Générale.

*Le 27 avril, le mandataire liquidateur désigné par le TGI de Metz, informait par courrier les employées concernées que, dans le cadre de l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire de **SYSTEM NET**, il se voyait contraint d'envisager leur licenciement pour motif économique et les convoquait à un entretien préalable.*

*Le 11 mai, après 15 jours d'incertitude, le même mandataire liquidateur leur adressait une nouvelle lettre les informant que leurs contrats de travail sur le chantier de la Trésorerie Générale étaient repris par la société **SIN&STES**.*

Néanmoins, leur salaire d'avril ainsi que l'indemnité de congés payés restant due au titre de la période effectuée chez **SYSTEM NET** ne leur étaient toujours pas versés.

*Suite à nos conseils, un courrier des huit salariées concernées et suite à une lettre du porte-parole de l'Union Syndicale Solidaires Moselle et secrétaire départemental de Sud Trésor et du secrétaire départemental de la CGT Trésor, le mandataire liquidateur transmettait le 6 juin aux femmes de ménage le chèque correspondant au solde de leur salaire du au titre de la période effectuée chez **SYSTEM NET** et les attestations de paiement afférentes.*

Celui-ci leur indiquait que le solde de tout compte était « en passe d'être établi » et que les sommes correspondant ainsi que les documents relatifs à leur activité dans le cadre de la société liquidée leur seraient transmis « prochainement ».

Pourtant, à ce jour, les personnes concernées n'ont toujours pas reçu le solde de tout compte promis (en particulier en matière d'indemnité de congés payés) et ni communication des informations et documents auxquels elles ont droit (notamment les attestations d'emploi précisant dates d'entrée et de sortie, de congés acquis payés au jour du transfert).

Solidaires, Sud Trésor et la CGT Trésor Moselle ont d'ailleurs du, par courrier du 19 juin, attirer l'attention du mandataire liquidateur sur, entre autres, le paiement de la prime mensuelle de transport pour que le rappel de celle-ci soit effectué.

Pour éviter toutes difficultés supplémentaires à des salariées aux revenus modestes et concernées par ces retards de paiement, nous demandions au Trésorier-Payeur Général d'écrire aux organismes bancaires des femmes de ménage qui le souhaitaient pour qu'ils portent attention à l'examen de leur situation et aux difficultés financières passagères qu'elle pouvait générer, demandant leur compréhension dans ce contexte, **ce qui fut fait** le 7 juin.

De son côté, le nouvel employeur ne s'est pas révélé plus pressé que le mandataire liquidateur à répondre aux attentes légitimes de ses nouvelles salariées.

Dans un premier temps, alors qu'il s'agissait d'une reprise de chantier suite à liquidation judiciaire, SIN&STES faisait signer aux intéressées, entre le 10 et le 11 mai, un Contrat à Durée Déterminée pour une période du 2 au 19 mai 2006 alors qu'elles étaient précédemment embauchées en Contrat à Durée Indéterminée par la société SYSTEM NET. Ce n'est que fin mai qu'étaient soumis aux femmes de ménage concernées un avenant à ce C.D.D., daté du 23 mai 2006, transformant ce dernier en C.D.I. avec date d'effet au 3 mai 2006, sauf pour l'une d'entre elles où la date d'effet était le 2 mai ...

Sur notre conseil, le 19 juin, les femmes de ménage du chantier de la Trésorerie Générale demandaient des précisions à leur nouvel employeur sur un certain nombre de points :

- ❖ l'avenant à contrat de travail
- ❖ l'information des salariées
- ❖ les congés payés
- ❖ les dates de paiement des salaires et des remises de bulletins de paie

et donnaient mandat à l'Union Syndicale Solidaires de Moselle et à la CGT pour les représenter et assurer leurs intérêts tant auprès de SIN&STES que du mandataire liquidateur. **Le 22 juin, l'Union Syndicale Solidaires, Sud Trésor et la CGT Trésor Moselle communiquaient copie de ce courrier au Trésorier-Payeur Général et au Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.**

Après réponses de SIN&STES et **suite à courrier de l'avocat des femmes de ménage - insistant sur le respect de la répartition horaire hebdomadaire sur le nombre de jours prévu par le contrat chez SYSTEM NET, celles-ci acceptaient définitivement le 25 juillet leur contrat de travail** avec prise en compte des éléments que leur avocat précisait dans son courrier. **D'autre part, certaines femmes de ménage ont été amenées à effectuer des remplacements, sans avenant, dans un bâtiment de la TG autre que celui figurant sur leur contrat de travail ou se sont vues proposée une affectation sur un site extérieur à notre administration, éloigné de Metz, alors que la reprise de chantier prévoit le maintien sur site.**

MAIS, C'EST PAR COURRIER DU 18 AOUT QU'ELLES APPRENAIENT LEUR CONVOCATION EN VUE D'UN LICENCIEMENT.

D'ores et déjà, l'Union syndicale Solidaires de Moselle, les sections départementales du Trésor SUD et CGT n'ont pas l'intention de rester inactives face à la menace de licenciement qui pèse désormais sur les femmes de ménage en poste à la Trésorerie Générale.

Des échos concordants pourraient laisser en effet à penser que la société SIN&STES considère le marché de la Trésorerie Générale de la Région Lorraine et de la Moselle comme non rentable.

Dans quelles conditions la prestation de service risque-t-elle alors d'être rendue dans le cadre du contrat de nettoyage signé entre la Trésorerie Générale et la société SIN&STES ?

Qu'en sera-t-il surtout lorsque ce contrat sera passé entre l'agence centrale d'achat et la société de nettoyage qui remportera le marché ?